



**RÉGION  
AUVERGNE- RHÔNE-  
ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N° 84-2026-102

PUBLIÉ LE 11 MAI 2026

# Sommaire

## **63\_REC\_Rectorat de l'Académie de Clermont-Ferrand /**

84-2026-05-07-00017 - Arrêté rectorat N°SG-2026-01 du 7 mai 2026 portant modification de l'article 1er de l'arrêté rectoral N°SG-2025-02 du 28 mars 2025 relatif à la désignation des membres de la commission de recours contre les décisions de refus d'autorisation d'instruction en famille de l'académie de Clermont-Ferrand (1 page)

Page 3

## **84\_MNC\_Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale (antenne interrégionale de Lyon) /**

84-2026-05-11-00004 - Arrêté n° 74 - 2026 du 11 mai 2026 portant modification de l'arrêté de nomination des membres du conseil départemental de l'Ardèche auprès du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales Rhône-Alpes (2 pages)

Page 4



**Arrêté rectoral N°SG-2026-01 du 7 mai 2026 portant modification de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté rectoral N° SG-2025-02 du 28 mars 2025 relatif à la désignation des membres de la commission de recours contre les décisions de refus d'autorisation d'instruction en famille de l'académie de Clermont-Ferrand**

**LA RECTRICE DE L'ACADEMIE DE CLERMONT-FERRAND**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles D.131-11-10 à D.131-11-13 ;  
Vu l'article 3 de l'arrêté rectoral N°SG-2025-01 du 31 janvier 2025 relatif à la désignation des membres de la commission de recours contre les décisions de refus d'autorisation d'instruction en famille de l'académie de Clermont-Ferrand ;  
Vu le décret du 12 mars 2025 portant nomination de la rectrice de l'académie de Clermont-Ferrand – Mme DUPONT (Virginie) à compter du 26 mars 2025 ;  
Vu l'arrêté n° MEN000092845093 du 13 avril 2026 portant nomination et classement de Vincent LARZUL dans l'emploi de secrétaire général de l'académie de Clermont-Ferrand à compter du 27 avril 2026 ;

**ARRÊTE**

**L'article 1<sup>er</sup>** est modifié comme suit :

le représentant de la rectrice est :

- Monsieur Vincent LARZUL, secrétaire général de l'académie de Clermont-Ferrand.

**Article 2** :

Le reste de l'arrêté est inchangé.

**Article 3** :

Le secrétaire général de l'académie de Clermont-Ferrand est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de région Auvergne-Rhône-Alpes.

A Clermont-Ferrand, le 7 mai 2026

SIGNÉ

Virginie DUPONT

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de la santé, des familles, de  
l'autonomie et des personnes  
handicapées

---

## **Arrêté n° 74 – 2026 du 11 mai 2026**

portant modification de l'arrêté de nomination des membres du conseil départemental de l'Ardèche auprès du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales Rhône-Alpes

La ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code de la sécurité sociale, notamment son article D. 213-7 ;

Vu les désignations formulées par les organisations et institutions habilitées ;

Vu l'arrêté initial n° 25 – 2026 du 20 mars 2026 ;

Vu l'arrêté du 27 janvier 2026 portant délégation de signature (direction de la sécurité sociale) à Mme Cécile RUSSIER, cheffe de l'antenne et à M. Geoffrey HERY adjoint à la cheffe de l'antenne de Lyon de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale.

### **ARRÊTE :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

L'arrêté des membres du conseil départemental de l'Ardèche auprès du conseil de l'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales Rhône-Alpes est modifié comme suit :

#### **En tant que représentants des assurés sociaux :**

**Sur désignation de la Confédération française démocratique du travail (CFDT) :**

**Suppléant :**

- le siège de suppléant occupé par Bruno BONZI est déclaré vacant.

## **Article 2**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la région Auvergne-Rhône-Alpes et à celui du département de l'Ardèche.

Fait à Lyon, le 11 mai 2026

La ministre de la santé, des familles, de  
l'autonomie et des personnes handicapées,

Pour la ministre et par délégation :

L'adjoint à la cheffe de l'antenne de Lyon de la  
mission nationale de contrôle et d'audit des  
organismes de sécurité sociale,

Geoffrey HÉRY